

L'EDITO

N° 8

Mars 2011

Attention, dangers !

La nature peut être violente et brutale mais la violence de l'homme amplifie celle de la nature.

Au tremblement de terre, au tsunami, contre lesquels il n'est pas possible d'agir, s'ajoute, pour le peuple japonais, un risque majeur lié aux problèmes des centrales nucléaires.

Les choix d'exploitation du gestionnaire Tepco ont privilégié la rentabilité financière au détriment de la sécurité du complexe, des salariés et des populations : sans la pression du marché et des actionnaires, peut-être les installations de la centrale auraient-elles pu être sécurisées en vue d'éliminer les risques.

Les souffrances du peuple japonais, la situation dramatique en Libye, renvoient à l'arrière-plan médiatique les difficultés grandissantes de nos concitoyens.

La misère touche de plus en plus de familles, les expulsions, à nouveau autorisées, vont jeter des gens à la rue, la casse de notre système de santé, la réforme territoriale, les attaques contre l'école, remettent en cause notre modèle républicain.

Et, en même temps, les entreprises du CAC 40 distribuent 40 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires !

Austérité et misère pour les uns, augmentation des richesses pour d'autres, la colère gronde, de multiples luttes touchent des entreprises de toutes natures mais une partie de la population est tentée par les thèses du Front National.

Le gouvernement, relayé par les médias, lui ouvre grand la porte par ses déclarations ultra sécuritaires et la stigmatisation des immigrés qui seraient des envahisseurs.

Les retraités pourraient se laisser prendre au piège d'un discours prétendument social qui masque un programme de régression dans tous les domaines.

Pour preuve, une déclaration de Mme Le Pen du-

rant les manifestations pour les retraites "ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos... La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers".

Voilà comment l'extrême droite "sociale" traite les millions de gens qui se sont battus pour la défense du droit à la retraite à 60 ans.

L'extrême droite recrute ses adhérents et ses voix dans les quartiers populaires mais aussi dans les zones rurales, auprès de populations touchées par les multiples crises.

La seule façon de s'opposer à son influence n'est-elle pas de proposer, puis de mettre en œuvre, un programme de vrai changement de société qui réponde aux aspirations, aux justes revendications de nos concitoyens ?

Notre rôle de syndicalistes, d'adhérents à la CGT, est de nous opposer radicalement aux thèses nauséabondes de l'extrême droite et de faire progresser les valeurs fondamentales de la CGT :

"pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions."



Sommaire

1. L'Edito
2. L'Action (*Les retraités dans les rues le 17 mars...*).
3. L'Information (*La Commune de Paris/Retraites complémentaires/Le surloyer expulse/La loi Nome et ses dangers*).
4. L'Orga, le point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0148188036 - Fax. 0148188035
<http://www.fnic.cgt.fr> - E-mail : fnic@cgt.fr
ISSN : 2112-2776

Les retraités dans les rues le 17 mars 2011 pour la défense de leur pouvoir d'achat.



Au Péage de Roussillon (Isère), rassemblement de 10 à 12 heures, dans le centre ville, jour de marché. L'après-midi, remise de motions à la sous-préfecture par une délégation du bureau de la section des retraités.

- **En Avignon**, rassemblement et prises de paroles à 10 H 30 devant la préfecture. Les médias locaux étaient présents. Des pétitions ont été remises par la délégation reçue par la chef de bureau du cabinet du Préfet.
- **Une délégation de camarades parisiens** a été reçue le matin, à la préfecture de région.
- **A Clermont-Ferrand**, les retraités ont été reçus au cabinet du préfet de région, une motion a été remise.



- **Au Havre**, rassemblement devant la sous-préfecture de nombreux retraités et actifs CGT ainsi que d'étudiants de l'école des infirmier-e-s qui rencontrent de plus en plus de difficultés dans leur parcours. Délégation reçue à la sous-préfecture puis cortège jusqu'à l'immeuble du Medef.
- **A Lyon**, nos camarades se sont également adressés au Medef.

On peut malheureusement regretter la faible participation, à la veille de l'information quant au montant de la revalorisation des pensions, tant des retraites complémentaires que du régime général, mais les retraités demeurent mobilisés, tant sur leur pouvoir d'achat que sur les "discussions" ainsi que sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Les retraités avec les actifs, le 2 avril, pour la sauvegarde de l'hôpital public et des moyens pour la santé (manifestations, rassemblements).

Tous ensemble le 28 avril, pour la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et reconnaissance de la pénibilité pour la retraite anticipée. Partir à la retraite en bonne santé.

Les députés européens obtiennent une augmentation de 1500 euros par mois pour leur fonctionnement... Ils se la sont votée eux-mêmes ! L'austérité pour les peuples de Grèce, du Portugal, d'Irlande, mais pas pour ces élus qui émargent déjà à 8000 euros par mois...

L'Europe des salariés manifesterà à Budapest le 9 avril prochain, à l'appel de la CES, contre le "pacte pour l'euro" de Sarkozy-Merkel et pour des Services Publics qui répondent aux besoins en matière d'éducation, de santé, de justice et de transports, pour une politique industrielle européenne qui permette d'assurer des salaires, l'emploi pour tous, une retraite et une protection sociale, sans opposer les populations des différents pays européens.

La Commune de Paris.

Il y a 140 ans débutait, à Paris, un mouvement révolutionnaire qui allait toucher très vite d'autres villes dans plusieurs régions de France



(Lyon, Marseille, Toulouse, Narbonne), et qui, en quelques semaines, allait réaliser une œuvre d'une richesse foisonnante et d'une extraordinaire modernité, dans des domaines aussi divers que le fonctionnement démocratique de l'assemblée municipale, le droit du travail, le logement, l'émancipation des femmes, la laïcité, l'école, l'enseignement professionnel, la famille, la culture...

Dans le mouvement ouvrier international, la Commune est considérée comme un exemple et parfois comme un modèle.

Dans l'œuvre de la Commune, tout n'a pas été réalisé et est resté à l'état d'ébauche mais elle demeure d'une extraordinaire fécondité et ses idéaux sont un phare d'une extrême luminosité.

La classe ouvrière parisienne s'était lancée "à l'assaut du ciel" le 18 mars 1871, les dernières barricades tombaient le 28 mai.

Le surloyer expulse.

Lorsque l'on dit que le rapport de forces paie, en voici un bel et heureux exemple, dans la ville de Fontenay-sous-Bois (94).

Les amicales de locataires, la mobilisation locale, la municipalité ainsi que le département, ont présenté un plan local de l'habitat (PLH), ce qui permet la stabilité du locatif social.

Celui-ci a été accepté, ce qui a pour effet de repousser l'application de la loi Boutin pendant une période de 6 ans.

Rappelons que la loi Boutin met quantité de retraités dehors parce que taxés de surloyer bien qu'ils bénéficient d'un logement social depuis longtemps.

Les surloyers ont été mis en place dès janvier 2010 (une infirmière à la retraite, habitant son logement depuis plus de 20 ans, a vu son loyer augmenter de 540 % ! Elle n'a pas eu d'autre choix que de déménager).

Aujourd'hui, 80 % des sept mille logements sociaux de la ville sont couverts par ce PLH. C'est en luttant tous ensemble que nous finirons par gagner !

Retraites complémentaires (Arrco/Agirc).

Les négociations entre les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales sur les régimes de retraites complémentaires Arrco/Agirc se sont ouvertes en novembre 2010, et se sont clôturées le 18 mars 2011.

Les mobilisations, les motions et les pétitions remises, n'ont pas suffi à faire prendre en compte la principale exigence de la CGT concernant les ressources supplémentaires à trouver, pour équilibrer les régimes dans l'avenir.

Le Medef est hostile à toute augmentation de cotisations patronales (même si une clause de rendez-vous est prévue en 2015 pour en débattre).

Une seule organisation syndicale a donné un avis favorable, le jour même, à l'accord proposé. La CGT avait quitté la séance pour montrer son désaccord.

Points principaux : augmentation au 1^{er} avril de 2,11 % pour l'Arrco, 0,41 % pour l'Agirc.

Afin de "faire des économies", le Medef a exigé que les retraites complémentaires soient versées mensuellement et non plus trimestriellement, d'ici 2014, ce qui représentera une perte pour les retraités.

Les retraites complémentaires représentent entre 30 et 70 % du total de la pension pour les salariés du privé et concernent 18 millions de salariés et 11 millions de retraités.

La Loi Nome et ses dangers.

La loi Nome (Nouvelle Organisation du Marché de l'Energie) est le dernier avatar d'un long processus de libéralisation des marchés nationaux de l'énergie en Europe et de mise en concurrence de leurs acteurs.

Elle s'inscrit dans les directives européennes.

Cela se traduit en France par différentes mesures qui ont profondément atteint la structure et l'organisation du secteur de l'énergie électrique.

Des augmentations des tarifs de l'électricité, applaudies par la Bourse, s'ensuivent déjà, mais cette loi risque surtout de transformer un outil industriel en instrument de spéculation financière.

Alors que la crise atteint les plus démunis dans notre pays, un nouveau mal frappe trois millions et demi de ménages : la précarité énergétique. C'est le droit fondamental à l'énergie qui est remis en cause.

Il faut faire du droit à l'énergie un droit fondamental et créer un service minimum universel !

L'agenda

- 29 mars : Journée d'étude UCR-CGT "le droit à la sécurité".
- 30 & 31 mars : Colloque FNIC "les risques industriels et la sous-traitance".
- 23 juin : Conseil national UFR-FNIC.

En effet, des versements concernant 2009 continuent à parvenir à CoGéTise voire à la Fédération directement.

On pourrait se satisfaire du nombre de FNI 2009, stable par rapport à 2008, mais regretter toutefois que nous n'ayons pu maintenir le résultat de 2007, le meilleur depuis des années.

Une fois de plus se pose la question de la continuité syndicale.

Trop de syndiqués CGT quittent le syndicat quand ils quittent l'entreprise.

Il revient aux responsables du syndicat de préparer le départ des futurs retraités et préretraités et de les diriger vers la section de retraités.

L'UFR organise le 31 mars, à Chambéry, une rencontre avec nos camarades actifs des départements de la

Les comptes 2009 ne seront clôturés que fin mars 2011.

En effet, des verse-

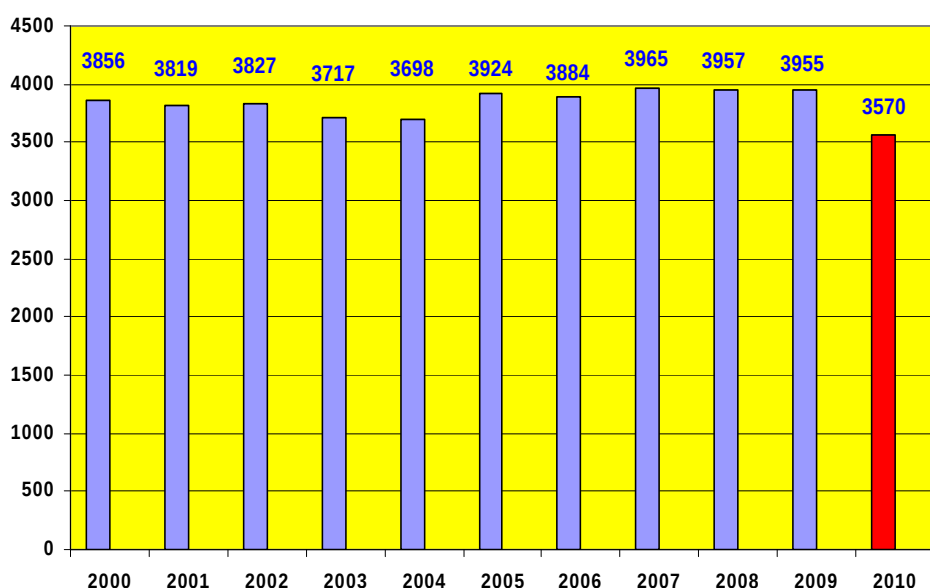
l'Orga — le point

Savoie, de la Haute Savoie et de l'Isère afin de les interpellier sur cette question.

● **L'année 2010, avec 205 FNI manquant au 15 mars, est à 5 % en dessous de 2009 et les versements pour 2011 commencent tout doucement.**

● **En ce qui concerne les timbres, 39 894 ont été payés pour 2010 et 4037 pour 2011.**

FNI payés au 1er février 2011 - retraités



La vie des sections

Section syndicale des Retraités de Roussillon (38).

Notre section compte, fin 2010, 713 adhérents dont 650 de la Chimie.

Nous avons mis en place, fin 2009, un secrétariat pour aborder les problèmes de renforcement de notre section et pour cela, mis en face de chaque responsable des secteurs pour, avec les actifs, avoir les noms et adresses des futurs ou nouveaux retraités.

Toutes les entreprises sont listées, avec un contact actif, un responsable retraité, pour un suivi maxi et ne pas

perdre les travailleurs-es qui partent en retraite. Cela commence à porter ses fruits : nous avons fait 21 adhésions nouvelles depuis le 1^{er} janvier, mais cela ne nous satisfait pas, nous pouvons faire plus, et mieux. Pour cela, notre journal, nos infos MENSUELLES, sont largement distribués.

Dans le cadre de l'action du 17 mars, nous avons distribué un tract de la Fédération à 2000 exemplaires et un autre de 4 pages.

Notre collectif, qui se réunit tous les premiers lundis de chaque mois, est interrogé sur le potentiel d'adhérents, sur l'action envers les futurs retraités ou retraités depuis peu. Et quelles sont les solutions ou problèmes éventuels et il essaie de résoudre ceux-ci. Cela est notre "fil rouge" toute l'année : nous le remettons à l'ordre du jour.

Il nous semble indispensable de gagner la bataille des idées, d'amener le maximum de personnes à connaître les propositions de notre organisation et les solutions qu'elle préconise.